

Machine de travail lourde (Vhc. spécial) +)	Marque MASSEY - FERGUSON	Type M F 44	Fiche d'homologation n° CH <u>5261 15</u>
---	------------------------------------	-----------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "MF 44" devant le n° de châssis (frappé par l'importateur) ainsi que s. plaquette constructeur, à droite, à côté siège du conducteur sur console

Numéro du châssis frappé à droite à l'arr. latér. s. longeron sous base moteur et s. plaqu. construct.
 Signe d'identification du moteur frappé "354 U A" à droite à l'arr. en haut s. support pompe à injection
 Constructeur MASSEY-FERGUSON ICM, APRILIA (I) Importateur TAURUS Baumaschinen AG, DUBENDORF/ZH

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entremement <u>s. ttes roues*</u>)	MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>4</u>
Direction <u>centre - Mécanique</u> Assistance <u>hydraulique</u>	Marque <u>PERKINS</u> Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>Hydr. 2-circ. comm. air c. exp. int. s. ttes les roues</u>	Type <u>354 U A</u>
Frein auxiliaire <u>Méc. exp. int. levier av. excentrique</u>	Position <u>à l'arrière</u> Nombre cyl. <u>6</u>
Frein stationn. <u>(tringle, s. arbre de cardan avant)</u>	Alésage <u>98,425</u> Course <u>127</u>
Transmission <u>Méc. av. convert. de couple</u> Nombre vit. <u>2 x 2</u>	Cylindr. <u>5795</u> cm ³ CV-Impôt <u>29,51</u>
Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>20</u> §) km/h	CV-puiss. <u>103</u> (SAE) à <u>2400</u> t/m

CARROSSERIE Forme <u>Pelle chargeuse s/pneus</u> Nombre portess/dem. <u>2</u>	Refroidissement <u>Eau</u>
(s/dem.: av. cabine conducteur) Toit ouvert <u>-</u>	Bruit <u>85</u> dB (A) à <u>2450</u> t/m
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>-</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>	Amortissement bruit <u>1 pot échappem^t</u> <u>470 x 170 mm Ø</u>

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
	Diam. braquage	G	DR
		<u>1900</u>	<u>1880</u>
		<u>14,3</u>	<u>14,0</u>
Empattement	<u>2340</u>	/ / /	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>6100</u>		
Largeur	<u>2370</u>		
Hauteur	<u>3100</u> avec <u>cabine</u>		
Porte à faux	AV <u>2080</u>		
	AR <u>1680</u>		
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>4175</u>		<u>5065</u>	<u>9240</u>
Charge utile				<u>-</u>
Poids total	<u>4175</u>		<u>5065</u>	<u>9240</u>
Garantie fabr.				<u>-</u>
Dimens. pneus	<u>17.5 - 25</u>	<u>12</u>	<u>PR</u>	
Charge p. essieu	<u>5760(2.5)</u>	<u>5760(2.5)</u>		
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable		<u>-</u>		<u>kg</u>

Distance dep. volant vers l'avant = 3700 mm (+)

EQUIPEMENT §) TCM Equipement électrique 12 V
 Feux de route 2/CARELLO 0554 P Avertisseur optique -
 Feux de croisement Bilux sym. Feux de position 2/ds. phares
 Feux de gabarit 2/sép. ULO 70 Ø Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 86 (dB/A)
 Essuie-glace 1/air comprimé Lave-glace -
 Feux arrières 2/séparés Catadioptrés 2/rge 70 Ø
 Feux stop 2/séparés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/ext.+2/à vision latérale Indic. vitesse -
 Indic. direction clign. 4/ séparés, av. lampe-témoin
 AV blanc latér. - AR orange
 Avert. clign. - Lampes de travail 2/sép. av. témoin
2/cales d'arrêt 450 x 180 x 220 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION +) vhc.
 Genre Machine de travail lourde (spéc.)
 Marque & type MASSEY-FERGUSON MF 44
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 5261 15
 Forme de la carr. Pelle chargeuse s/pneumatiques
 Places ass. : Total 1 (_____ avant)
 Poids à vide 9240 Carburant D
 CV 29,51
 Charge utile - Cylindrée 5795 cm³
 Poids total 9240 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 3020100123

- +) Vhc. spécial : Distance dep. le volant vers l'avant = 3700 mm
- *) Transmission : Entraînement sur roues arrière désenclenchable
- **) Direction : Roues arrière assurées mécaniquement par broche dans position neutre
 Lorsque le moteur est arrêté, le véhicule ne peut plus être dirigé.
- §) Equipement : A contrôler lors de l'immatriculation
 Rétroviseur et miroirs à vision latérale sont fixés exempt de vibrations
 Feux de route et de croisement sont montés à 2050 mm du sol.

Inscription sur permis de circulation, page 4 :

- Surveillance par convoyeur ou par bonne visibilité par miroirs à vision latérale
- Dispositif de protection sur denture de la pelle av. marquage jaune/noir
- Disque de vitesse maximum 20 km/h exigé.

Lieu et date de l'expertise

DUBENDORF, 29.9/11.12.1969

La commission d'expertise